

# Olivier Maingain, quel Défi !

PARTI Le FDF change de nom, Défi se lance dans le paysage politique francophone

► 88,2 % des affiliés ont voté, en congrès, en faveur du changement de nom.

► Olivier Maingain engage sa campagne la plus risquée et ambitieuse.

Né sous le signe du vendredi 13 novembre 2015, qui lui portera chance imagine Olivier Maingain, président-refondateur, Défi (Démocrate fédéraliste indépendant) tourne la page de plus de cinquante ans d'histoire, depuis le Front démocratique des francophones (de Bruxelles) en 1964, à la fédération liant le FDF au PRL (Parti réformateur libéral) en 1992, avant le lancement du Mouvement réformateur (MR) en 2002, puis la rupture en 2011, lorsque les amarantes, refusant de souscrire à la sixième réforme de l'Etat, et à la scission de BHV, s'émancipent des libéraux-réformateurs.

Quatre ans plus tard, l'étape du jour est un tournant : en bifant le terme « francophones », le parti d'Olivier Maingain croit pouvoir s'engager dans une nouvelle phase de son histoire politique, où il prendra sa place à Bruxelles comme en Wallonie (une terre qui lui reste étrangère pour l'essentiel), et voudra attirer à lui un électorat démocrate-fédéraliste-indépendant proche des « libéraux sociaux » dont le MR, croit-on du moins chaussée de Charleroi, perd ou perdra la maîtrise après son alliance au fédéral avec la N-VA et la forte majorité flamande.

Un pari. Olivier Maingain prend le risque ; c'est lui qui a poussé au changement d'appellation, abattant les résistances internes

graduellement ces derniers mois, notamment dans l'état-major du parti.

Ces résistances avaient voix au chapitre vendredi soir à l'Arsenal, à Etterbeek, où se pressaient un millier de cadres et affiliés. A la tribune, trois adversaires du changement (parmi lesquels Eric Libert, de Rhode-Saint-Genèse) ont déploré l'abandon de la référence historique francophone, redouté que l'opération ne vide le parti de son sens, le prive de son esprit militant de toujours. En face, trois amarantes ont plaidé la cause au contraire, qui ont convoqué la modernité, le besoin de se renouveler, assurant que le nouvel acronyme ne modifiait en rien l'« ADN » du parti, selon l'expression de Didier Gosuin. Le scrutin, à mains levées, fut sans appel au bout du compte : 88,2 % de votes favorables. Bernard Clerfayt, député bruxellois et bourgmestre de Schaerbeek, qui fut candidat à la présidence contre Olivier Maingain, s'est abstenu, dénonçant ainsi, expliquait-il, la façon de mener l'opération et, selon lui, d'imposer le changement de nom avant même un « vrai » congrès : « On a fait les choses à l'envers », nous avait-il confié récemment.

Ce qui n'arrêtera pas Olivier Maingain. Qui avait relancé en ouverture des débats : « Aujourd'hui, notre attachement à la francophonie n'est pas notre seul engagement. Certes, nous faisons preuve de lucidité quant à l'évolution institutionnelle de ce pays. Nous faisons preuve de clairvoyance quant aux dangers qui menacent les Wallons et les Bruxellois. Mais il ne suffit pas de convaincre les convaincus. Il faut que la force de notre mes-

sage aille bien au-delà du cercle de nos plus fidèles électeurs ou adhérents. » Le président de Défi appelle à une plus grande « indépendance à l'égard des pouvoirs d'influence » ; à promouvoir l'engagement « des démocrates », avec « la conviction que la démocratie ne se fortifie qu'en ouvrant de nouveaux espaces d'expression libre », enfin à « fédérer », car « c'est unir et rassembler, c'est refuser de subir la loi du plus fort, c'est rechercher de nouveaux équilibres pour une société plus harmonieuse ». Pour conclure : « Osons le Défi ! » L'histoire le dira, l'électeur jugera. ■

DAVID COPPI

## MANDATS

### La première proposition « forte et significative »

Pour le congrès de lancement de Défi, Olivier Maingain formule une première proposition politique concrète, « forte et significative » : « Seuls les mandataires qui détiennent leur mandat par la volonté des électeurs et seuls les mandataires qui exercent des fonctions exécutives responsables devant une assemblée élue au suffrage universel doivent encore bénéficier d'un statut pécuniaire. Pour toute autre fonction ou tout autre mandat (administrateur d'ASBL, d'intercommunale, de société publique et de tant d'autres institutions très souvent créées dans le seul but de se donner un confort pécuniaire), toute rémunération, tout avantage lié seront strictement interdits. » Olivier Maingain ponctue à la tribune de l'Arsenal : « Voilà comment redonner tout son sens à la volonté du peuple. » La salle applaudit, tous approuvent aujourd'hui.

D.CI